

## PROGRAMMATION LEADER 2023-2027

# SE METTRE EN MOUVEMENT, AVEC LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE COMME LEVIER D'HABITABILITÉ EN SUD LOZÈRE



## MEMBRE DU COMITÉ DE PROGRAMMATION DU GAL SUD LOZÈRE

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (P.E.T.R) Sud Lozère regroupe deux Communautés de Communes : Gorges Causses Cévennes et Cévennes Mont Lozère. Il compte 12 470 habitants. De 2023 à 2027, le PETR porte le Groupe d'Action Local (GAL) Sud Lozère qui met en place le programme LEADER, dont l'objectif est d'animer et de promouvoir des actions de développement rural sur le territoire.

L'enveloppe globale, sur la période, est de 1 675 069€ de fonds européens.

La stratégie en Sud Lozère pour 2023-2027 s'adapte aux spécificités du territoire tout en répondant aux enjeux globaux liés au dérèglement climatique. Elle a pour objectif d'allier transition écologique et sociale et développement économique basé sur les ressources locales. La stratégie s'organise pour répondre aux principaux enjeux identifiés : tout en préservant le milieu, comment vivre, habiter, avoir des activités dans une transition écologique et sociale.

LEADER est un outil qui permet d'accompagner les changements, d'expérimenter, de tester, mais qui apporte aussi des moyens financiers. Le PETR Sud Lozère assure l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets mais aussi l'animation et l'évaluation du programme LEADER.

Le Comité de Programmation est garant de la stratégie LEADER et de la bonne utilisation de l'enveloppe de fonds européens sur le territoire. Ainsi, il assure le pilotage, l'évaluation, la gouvernance du programme ; il pilote également les actions de coopération, de communication.

# ÊTRE MEMBRE DU COMITÉ DE PROGRAMMATION, C'EST :

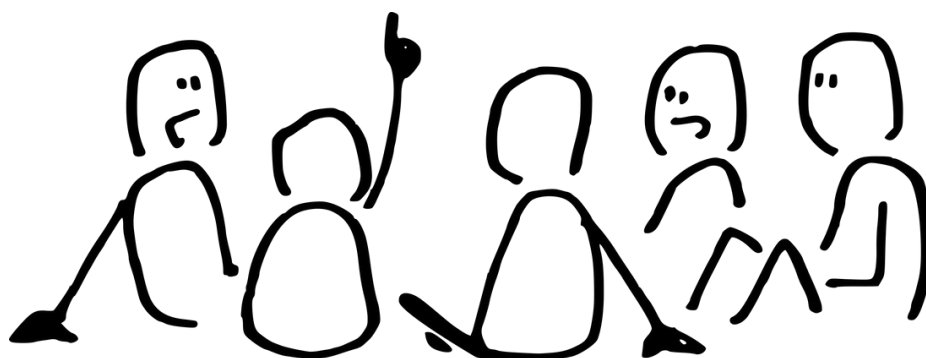
Avoir envie de construire le Sud Lozère en dialoguant, en questionnant les projets, les opportunités, les besoins et les actions à renforcer.

Avoir envie de participer au développement du Sud Lozère en rendant concrète la stratégie 2023-2027.

Représenter la diversité du territoire. Être mandater par sa structure. Partager aussi son expérience d'ancien.ne porteur de projets.

Être en capacité de prendre du recul sur les projets présentés. Cela implique de faire des choix, donc de renoncer à soutenir certains projets.

Habiter sur le territoire Sud Lozère à l'année



## VOS MISSIONS. SI VOUS LES ACCEPTEZ :

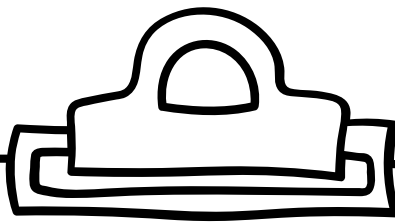
- Sélectionner les thématiques qui seront soutenues par le programme.
  - Sélectionner les projets qui seront accompagnés par le binôme animatrice/gestionnaire du GAL Sud Lozère.
  - Déterminer les aides et subventions accordées aux porteurs de projet.
  - Assurer la transparence dans le processus d'attribution des subventions en définissant les critères d'attribution.
  - Être ambassadeur et ambassadrice du programme LEADER sur le territoire (le promouvoir, orienter de futur porteur de projet, communiquer, etc)
  - Participer à des réunions/rencontres/animations en France ou à l'Étranger, liées au réseau régional, national et international dans lequel le programme LEADER s'inscrit.
- 

## COMPOSITION ET MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Le Comité de Programmation est composé de 20 membres dont 10 membres du collège public (issus du Conseil Départemental de la Lozère et des Communautés de Communes Gorges Causses Cévennes et Cévennes Mont Lozère), de 10 membres du collège privé et d'autant de suppléant.e.s.

La participation aux séances du Comité de Programmation est évaluée à une réunion par trimestre, d'environ 3h30.

Il est proposé que le Comité de Programmation puisse être renouvelé tous les 2 ans. A l'issue des 2 ans, il sera possible soit de faire perdurer son engagement auprès du GAL Sud Lozère, soit d'y mettre fin. Dans ce dernier cas, autant de nouveaux membres l'intégreront.



## RÉPONSE À L'APPEL À CANDIDATURE :

NOM :

Prénom :

Vous êtes :  Femme  Homme  Autre

Êtes-vous un porteur de projet ayant bénéficié de fond LEADER sur la programmation 2014/2020 ?  Oui  Non

Êtes-vous déjà siégé au comité de programmation du GAL sur la programmation 2014/2020 ?  Oui  Non

Nom de votre structure :

C'est :  Une association  Une entreprise  Une organisation patronale  Un syndicat de salarié.es

Elle est située sur la Communauté de Communes :

Gorges Causses Cévennes  Cévennes Mont Lozère

L'objet de votre structure :

Votre rôle ou mission dans cette structure :

Votre- vos secteur(s) d'activité(s) :

Mail:

Merci de nous renvoyer ce formulaire à l'adresse suivante :  
leader@petr-sudlozere.fr

04.66.45.26.38

Avant le 15 décembre 2023



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

L'équipe du GAL Sud Lozère  
www.at-causses-cevennes.fr